



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Une aide à destination des ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie



LE CHÈQUE
ÉNERGIE

pour qui ?



Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

pourquoi ?



Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement. Il est également utilisable pour les résidents en HLM, en logement-foyer, en EHPAD, en EHPA, en résidence autonomie, en ESLD ou USLD.

comment ?



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire.

Gérez votre chèque énergie à partir de votre espace bénéficiaire personnalisé.

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

BON À SAVOIR

Le chèque énergie peut être automatiquement déduit de vos prochaines factures en cochant la case prévue sur le chèque, grâce à la pré-affectation en ligne sur le site du chèque énergie, ou par téléphone.



EN SAVOIR +

www.chequeenergie.gouv.fr

N° Vert

0 805 204 805

SERVICE ET APPEL GRATUITS